

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT des Vosges de Football

ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 28 juin 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District (31 Ter avenue des Templiers 88000 EPINAL) par courrier recommandé avec accusé de réception avant le mercredi 29 mai- 2024 à minuit, dernier délai, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

le soussigné(e) Madame / Monsieur (royer le montion inutile)

oc soussigne(c), iviadame / ivionsical (layer la mention mutile)
NOM :
Prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Adresse électronique :
Le cas échéant, nom de la liste :
• Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la <u>liste ci-jointe</u> à l'élection du Comité de Direction du District des Vosges de Football,
 Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales, d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales
Fait à le
Signature de la tête de liste :

Rappel: les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District. La liste doit obligatoirement au minimum comprendre les 4 personnes suivantes, représentant chacune une "famille" du football: un arbitre / un éducateur / une femme / un médecin.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- → La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux
- → Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- → Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- → Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.